

	DECLARATION DES PERFORMANCES N° SO-0022-2013-A selon l'annexe III du Règlement UE n° 305/2011 (Règlement Produits de Construction)											
1 Code d'identification unique du produit type : ALOJOINT 2H SECHAGE RAPIDE 2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Voir emballage 3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Enduits de jointoiement pour plaques de plâtre 4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : SOPREBA, ZA Montmartre – B.P. 323 – 17 rue du Puits Rochefort, 42015 SAINT-ETIENNE Cedex 2 5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : non applicable 6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : niveau 4 7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : selon le système 4 8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : non applicable 9 Performances déclarées : <table border="1"><thead><tr><th>Caractéristiques essentielles</th><th>Performances</th><th>Spécifications techniques harmonisées</th></tr></thead><tbody><tr><td>Réaction au feu</td><td>A1</td><td rowspan="3">NF EN 13963 : 2005</td></tr><tr><td>Résistance à la flexion</td><td>PND</td></tr><tr><td>Substances dangereuses</td><td>Voir FDS</td></tr></tbody></table> 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.			Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées	Réaction au feu	A1	NF EN 13963 : 2005	Résistance à la flexion	PND	Substances dangereuses	Voir FDS
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées										
Réaction au feu	A1	NF EN 13963 : 2005										
Résistance à la flexion	PND											
Substances dangereuses	Voir FDS											
A SAINT-ETIENNE, le 1^{er} avril 2016 Signé pour le fabricant et en son nom par : Jean-François GREILSAMER Président 												